



L'UNSA VOUS INFORME

Décembre 2024

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

Ambition PLASMA 2025 - déploiement en CPDL

L'objectif national pour 2025 est de livrer 915 000 litres de plasma au LFB.
Pour la région CPDL, l'objectif est de réaliser 40 700 plasmas.

2023

Objectif : **31 000 plasmas**

**Moyens
mis en place**

- +1 séparateur supplémentaire à St Nazaire
- + 3 séparateurs supplémentaires à Nantes
- Orléans : MDD orientée 100% aphérèse
- Ouvertures supplémentaires de MDD : Le Mans, Blois, Bourges

+11%

2024

janvier

30 168

à mi-nov.

Objectif :
**34 405
plasmas**

**Moyens
mis en place**

- Renforcement des actions de communication et de marketing
 - Automates supplémentaires (1 à Blois et 1 au Mans déjà livrés + à venir 2 à Tours, 1 à St Nazaire et 1 à LRY)
 - Possibilité d'ouverture de MDD ponctuels
 - Elargissements d'ouvertures de MDD
 - Développement des organisations en poste mixte plasma /ST.
- ! : il ne doit pas y avoir successions de runs de 4 plasmas.

+19%

2025

Objectif : **40 700 plasmas**

Objectifs Plasma par site

	Objectifs plasma 2024	Objectifs plasma 2025	Variation / N-1
Angers	3800	4200	400
Blois	2500	3200	700
Bourges	2000	2713	713
Chateauroux	1100	1163	63
La Roche sur Yon	4000	4300	300
Laval	2700	2459	-241
Le Mans	2100	3200	1100
Nantes	7000	8020	1020
Orléans	3805	4205	400
Saint Nazaire	2500	3300	800
Tours	2800	3940	1140
CPDL	34305	40700	6395

Rejet du PLFSS*

Ca implique quoi ?

* Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale

En attendant la dotation 2025 qui était prévue à hauteur de 110 millions d'euros, l'EFS doit revoir ses priorités. **L'Ambition plasma, priorité n°1 de la direction nationale, est préservée.** Mais d'autres projets de transformation seront reportés, de façon transitoire, sur le plan financier : Questionnaire d'EPD Dématérialisé, convergence des bases régionales, délivrance à distance ...

Déploiement de l'ambition plasma sur les MDD de CPDL : ANGERS / Le MANS / ST NAZAIRE

Malgré l'engagement de la direction nationale de privilégier le remplissage des créneaux existants, avant d'envisager d'élargir les ouvertures de MDD, voici ce qui a été présenté aux élus du CSE. Selon la direction régionale, le taux de remplissage élevé des MDD de CPDL (> 80%), justifierait les ouvertures supplémentaires et l'organisation en poste mixtes (ST/PPP), qui ne devrait être que transitoires ... Pour atteindre les objectifs de plasma, bénévoles et personnels du prélèvement sont « invités » aux ateliers « relation attentionnée plasma », pour recruter encore plus de donneurs...!

LE MANS

	nombre de créneaux par mois		
	ST	Plasmas	CPA
2024	534	238	66
2025	600	316	72
variation	↑ 66	↑ 78	↑ 6

Le site du Mans a déjà connu une augmentation de ses créneaux en 2024, passant de 1 à 2 mardis par mois. En 2025, la MDD sera ouverte tous les mardis et augmentera encore ses créneaux avec 1 automate supplémentaire.

ANGERS

Ouverture de la MDD le mercredi AM, et suppression du poste de prélèvement de plaquettes, le jeudi.

	nombre de créneaux par mois		
	ST	Plasmas	CPA
2024	720	448	132
2025	772	488	108
variation	↑ 52	↑ 40	↓ 24

ORLÉANS

Un élargissement des horaires d'ouverture est prévu, déploiement en cours d'élaboration ...

60 %

SAINT NAZAIRE

	nombre de créneaux par mois		
	ST	Plasmas	CPA
2024	470	248	/
2025	452	344	
variation	↓ 18	↑ 96	

Ouverture 2 mardis supplémentaires / mois sans changement d'horaires avec un automate supplémentaire et mise en place d'1 poste mixte (ST/Plasma). Formation de tout le personnel IDE à la plasmaphérèse. Tous les jours, des créneaux de ST seront transformés en créneaux de plasma. Dons de ST qui seront compensés par une optimisation de la collecte mobile qui fonctionne déjà très bien à St Nazaire.

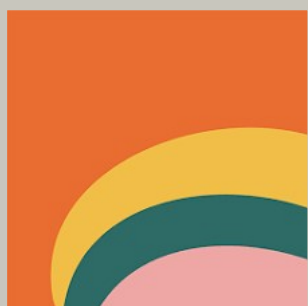
Pour rappel :

Le CSE vous propose un accès illimité à la **plateforme TOUT APPRENDRE**, en test jusqu'au 31 mai 2025

Livres en ligne, livres audio, soutien scolaire, code de la route, jeux, cours de langue, secourisme...il y en a pour tout le monde !

N'hésitez pas à aller y faire un tour, c'est gratuit !

Contact UNSA CPDL : unsa.cpd@gmail.com / 06 07 26 31 57



NANTES et LE MANS : top départ pour le chrono

Jusqu'à maintenant, l'EQST ou « équivalent sang total » servait à répartir les charges de personnel sur les différents types de prélèvements :

ST = 1 / Aphérèses plasmatiques = 1.19 / Aphérèses mixtes = 1.59

Mais la direction veut revoir cet indicateur pour optimiser les ressources par rapport à l'activité, notamment en intégrant davantage d'étapes du prélèvement et aussi le format de collecte TMC avec EPDI.

Pour élaborer cet indicateur, des chronométrages ont commencé le 6 décembre, sur les sites de Nantes et Le Mans, en collecte TMC, non TMC et en MDD.

Les chronométrages ont été réalisés par une personne du contrôle de gestion et une personne « métier » (cadre ou responsable du prélèvement). La direction garantit que les chronométrages des différentes phases chronométront **des tâches** (accueil et enregistrement donneur, entretien pré-don et prélèvement) **et non pas des personnes**.

Rappelons quand même les objectifs de la mise en place de PRISME :

Avoir un ratio de productivité METIER pour **mesurer mensuellement l'efficience du prélèvement par ETS (et idéalement par site)**, et ajuster le niveau d'ETP au regard de l'activité

A noter que l'activité de promotion du don, qui a beaucoup évolué ces dernières années, sera exclue de cet indicateur et aura son propre indicateur.

Sans pour autant remettre en question la nécessité d'avoir des indicateurs, l'UNSA s'inquiète de l'utilisation qui pourra en être faite. En aucun cas, ces indicateurs ne devront servir à comparer les performances individuelles des personnels ou les sites entre eux.

L'UNSA restera vigilante !

FORMATION – Plan de Développement des Compétences 2025

L'UNSA a soulevé les points de vigilance suivants :

- Non respect des critères d'accès aux formations Cap Manager qui ne sont censées être accessibles qu'aux positions 8 minimum, pour ne pas introduire de confusion dans les liens hiérarchiques entre les personnels
- Interrogation sur le fait que Cap Manager est accessible aux positions 7 des labos mais pas aux positions 7 du prélèvement (IDE de supervision). Pourquoi ?
- Nécessité de former tous les managers à tous les accords EFS et à l'ANAT en particulier (et pas uniquement les nouveaux managers) car force est de constater que des lacunes persistent dans l'application de nos accords, et que leur mauvaise application se fait généralement en défaveur des salariés
- Manque de formations permettant une évolution de carrière
- Demande que soient affichées les demandes de formation acceptées et refusées dans chaque service.



RAPPEL de vos droits – bulletins annexes

Les plannings doivent être distribués **au moins 15 jours avant le début de la période**, et **pour la totalité de la période de 8 semaines**.

Autre obligation : la **mise à disposition du bulletin annexe** pour chaque mois de travail.

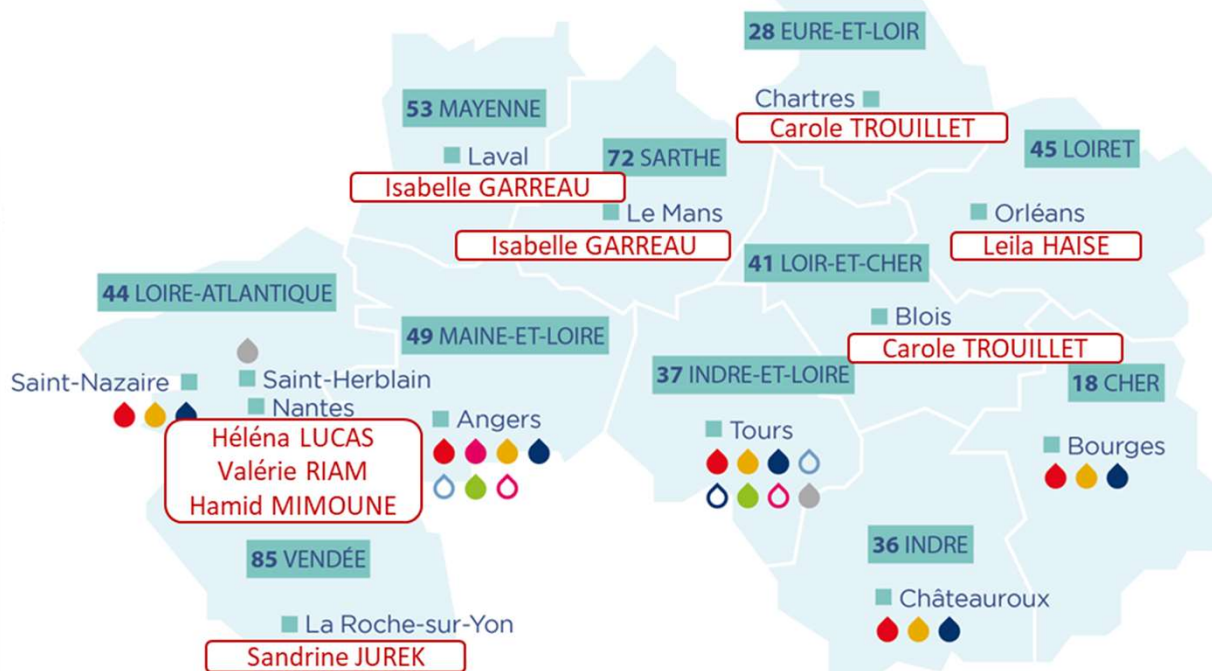
Si vous ne l'avez pas, réclamez-le et conservez-le avec vos fiches de paie.

Contact UNSA CPDL : unsa.cpd@gmail.com / 06 07 26 31 57

L'UNSA CPDL

à vos côtés

N'hésitez pas à vous rapprocher
de vos représentants UNSA



Contact UNSA CPDL :

unsa.cpdl@gmail.com

06 07 26 31 57

Toute l'équipe de l'**UNSA**
vous souhaite
de Joyeuses Fêtes
de fin d'année